Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261105-D_2026_107-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-107

L'an deux mil vingt-six, le 5 novembre 2026 à 20 H 33, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 17

Date de convocation : 22 octobre 2026
Date de publication : le 22 octobre 2026

MEMBRES PRESENTS : Mesdames et Messieurs CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, THONIER Carole, LAHAYE Denis, William MORIN, BOULAIRE Céline, MICOINE Laure, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, PARBEAU Gwenaëlle, PASTUREL Mathieu, Yvain AUREGAN,

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Céline LECHEVALLIER donne pouvoir à Adrien GERARD, Simon BAUDAS donne pouvoir Camille BOURGUENOLLE, Jérôme NOURRY donne pouvoir à Jean – Jacques KRIMED, Anne – France OLIVIER – DUFEE.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Orlane HABERT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Arnaud TERTRAIS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Présentation du rapport annuel 2025 du SMICTOM Valcobreizh

Le SMICTOM Valcobreizh assure, pour le compte des communautés de communes adhérentes, la prévention et la réduction des déchets, la gestion des déchetteries et de la redevance, ainsi que la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Son territoire comprend **52 communes et 99 862 habitants au 1er janvier 2025**, représentant 42 987 foyers inscrits.

En 2025, le syndicat a poursuivi ses actions de collecte et de valorisation des déchets, avec notamment **126,4 kg d'ordures ménagères et 108,5 kg de déchets recyclables collectés par habitant.** La collecte des biodéchets s'est également développée, atteignant 146,5 tonnes sur l'année.

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261105-D_2026_107-DE

Le territoire dispose de sept déchetteries proposant différentes filières de valorisation. Le SMICTOM poursuit par ailleurs ses actions de prévention, notamment par l'aide à l'acquisition de broyeurs à végétaux. L'amélioration du tri demeure un enjeu important, le taux de refus s'élevant à 19,6 % en 2025.

Sur le plan financier, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 12,811 millions d'euros, pour 12,964 millions d'euros de recettes. Les dépenses d'investissement atteignent 2 580 865 euros, contre 2 470 921 euros de recettes. Le coût net du service est estimé à **93,70 € par habitant**.

Pour les années à venir, le SMICTOM prévoit notamment la modernisation des déchetteries de Melesse, de La Bouëxière et de montreuil-sur-Ille, le renouvellement progressif de son parc de véhicules, le renforcement de la prévention des déchets, la modernisation de ses outils informatiques et le développement des énergies renouvelables.

Ces orientations visent à améliorer le service rendu aux usagers, à renforcer la valorisation des déchets et à maîtriser les coûts de fonctionnement.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport annuel d'activité 2025 du SMICTOM Valcobreizh,

Entendu l'exposé de Mme la Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 17 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 17 pour) :

- **Prend acte du rapport annuel d'activité 2025 du SMICTOM Valcobreizh.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Arnaud TERTRAIS

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication